

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ SANTÉ

# Dijon, première ville de France équipée d'un TEP-Scan numérique

Le CHU de Dijon et le centre de cancérologie Georges-François-Leclerc (CGFL) ont présenté, jeudi, le tout premier TEP-Scanner numérique installé en France. Un appareil qui va changer beaucoup de choses, pour les patients comme pour les médecins.

## ■ Qu'est-ce qu'un TEP-Scan ?

Né au début des années 2000, le TEP-Scanner est l'alliance entre deux technologies. Celle d'un scanner classique, qui permet de mettre en évidence la structure des organes (taille, localisation, forme...). Et celle d'une TEP (pour tomographie par émission de positons), qui consiste à étudier la fonction métabolique des organes. En clair, leur activité à l'échelle moléculaire. Une technique qui permet aux médecins de visionner avec précision les zones atteintes par une tumeur, un ganglion ou une lésion.

## ■ Quelle différence entre numérique et analogique ?

Le passage au numérique va d'abord offrir un plus grand confort aux patients, puisque la technologie réduit de moitié le temps passé dans le scanner. Mais surtout, il permet aux médecins de s'appuyer sur des images deux fois plus fines qu'avec un appareil analogique. Une meilleure finesse qui se traduit par une analyse plus précise des tumeurs et autres lésions.



■ Après Dijon, les deux prochaines villes en France qui seront équipées d'un TEP-Scanner numérique seront Amiens, puis Nevers. Photo LBP

L'objectif étant, toujours, d'offrir un traitement plus ciblé et mieux adapté à chaque patient. « Grâce au numérique, nous allons obtenir deux fois plus d'informations avec la même quantité de radiation », se réjouit le professeur Alexandre Cochet, responsable du département de médecine nucléaire au CGFL.

## ■ À qui va bénéficier ce nouvel appareil ?

En priorité aux patients du CHU de Dijon et du CGFL, puisqu'il s'agit d'un investissement de 4,5 millions d'euros, réalisé conjointement par les deux établissements. Une « belle his-

toire de coopération » dont s'est félicité le directeur adjoint du CHU, Didier Guidoni, présent hier, aux côtés du directeur par intérim du CGFL, le docteur Jean Fraisse. Un achat qui va aussi permettre de désengorger les files d'attente pour ceux qui doivent pratiquer un TEP-Scanner à Dijon. En 2016, l'appareil analogique du CGFL a effectué quelque 4 600 examens. Il sera désormais épaulé par son cousin numérique. « Tous les patients qui ont débuté leur traitement avec l'analogique continueront ainsi. En revanche, tous les nouveaux patients seront examinés avec l'appareil numérique », précise le profes-

seur Cochet. Il ajoute que « d'ici deux ans », un second outil numérique devrait remplacer le « vieil » analogique. Enfin, ce nouveau TEP-Scanner servira aux scientifiques impliquées dans le GIE Pharm'Image (groupeement d'intérêt économique). Un pôle régional d'excellence en pharmacologie, composé de chercheurs et d'entreprises installées dans un rayon d'un kilomètre autour du CHU.

## ■ Quelles sont les pathologies concernées ?

Le TEP-Scanner est d'abord utilisé en cancérologie. Il permet notamment de mettre en lumière les zones atteintes et d'établir un premier diagnostic avant le traitement. Puis de suivre l'évolution du traitement et son efficacité. « Grâce à la précision des images, nous serons désormais en mesure de connaître beaucoup plus tôt les effets d'un traitement sur un patient », explique le docteur Gilles Truc, responsable du service de radiothérapie au CGFL. En neurologie, l'outil permettra de mieux identifier les cas d'épilepsie, de démences et même de maladie d'Alzheimer. Enfin, en cardiologie, les médecins peuvent avoir recours à cet examen pour confirmer la présence d'une maladie coronarienne. Mais aussi d'apprécier la viabilité d'un muscle cardiaque après un infarctus. Ou encore de déceler des maladies telles que l'hypertrophie cardiaque.

**Bertrand Lhote**

## CÔTE-D'OR



■ Photo CD21

## Conseil départemental : trente-trois nouveaux contrats d'apprentissage signés

Jeudi matin, François Sauvadet, président du conseil départemental de la Côte-d'Or, a accueilli les 33 nouveaux apprentis – dont, pour la première fois, trois ressortissantes de l'Union Européenne – du conseil départemental, dans la salle des séances de l'Hôtel du Département. Depuis 1994, 273 apprentis ont été accueillis par la collectivité.